

# Inf'EAU n°30

## Semois-Chiers

Bulletin de liaison du  
Contrat de Rivière Semois-Chiers

Juin 2016



La Semois à Mouzaive (Vresse-sur-Semois).



# Sommaire

**2** Editorial **3** Bilan en images des Journées Wallonnes de l'Eau 2016  
**11** Bilan de l'Opération Communes et Rivières Propres - Be Wapp **17** Halte  
aux OFNI's - nouvelle saison **19** La restauration de la frayère de Chante-  
melle a débuté **23** Bilan du programme d'actions 2014-2016 **25** Plantes  
invasives et déchets verts **27** Inventaires faunistiques relatifs aux batraciens  
- appel à précautions ! **29** Publication **31** La pêche aux mots **33** Jeux - cor-  
rections **35** Les brèves **40** Agenda



# Le mot du Secrétaire

L'eau source de vie, mais au combien dévastatrice lorsque le climat déchanté !

Sur terre, sans eau, nous ne serions rien car c'est l'élément essentiel de la VIE. Elle est inlassablement recyclée : évaporation, pluie, consommation/ruissellement, rivières, fleuves, mers... Ces recyclages permettent une régénération de l'Eau qui nous revient pure et saine.

Mais au fil des siècles l'homme a interféré dans ce cycle de l'eau, en ajoutant parfois inconsciemment différentes contraintes qui le perturbent et occasionnent de nombreux désagréments aux différentes populations du globe.

Ce printemps et ce début d'été particulièrement maussades ponctués par le déferlement de dépressions pluvieuses associées à des phénomènes orageux violents et localisés ont provoqué de nombreuses inondations en Europe et particulièrement dans nos régions.

La fréquence et l'ampleur de ces crues, ainsi que celle des dégâts associés, semblent avoir augmenté au fil des années. Tout n'est pas à mettre sur le dos du changement climatique car d'autres paramètres parmi lesquels l'homme pourrait avoir sa part de responsabilité, doivent être pris en compte : phénomènes météorologiques, occupation des sols, entretien des cours d'eau, conception de certains ouvrages...

A l'échelle de nos deux bassins, nous devons lors de nos différents projets urbanistiques prendre en compte toutes ces contraintes liées à la pluviométrie, l'écoulement des eaux...

Au cours du siècle dernier, les ruisseaux traversant nos villages ont été canalisés pour recevoir ensuite les eaux d'épuration, pluviales, de voiries... Par la suite, l'augmentation de la population, l'urbanisation de nos villages a entraîné un apport d'eau exponentiel dans des pertuis sans doute sous-dimensionnés.

Nul besoin de reprocher aux anciens, c'est à nous à ne pas accentuer le mal en limitant le ruissellement (fossés, haies...) et en ralentissant l'afflux d'eau dans les canalisations (citerne d'eau de pluie avec réservoir tampon, surface de stationnement enherbées...).

Il faut se comporter écologiquement, se préparer à la crise, inclure la notion de risque, telles sont les réponses que l'homme peut s'efforcer d'apporter à la menace des eaux.



Philippe LABRANCHE  
Secrétaire du Contrat de Rivière

## Bilan en images des Journées Wallonnes de l'Eau 2016



Promenade commentée par Pierre Lemaire (Natagora-Lorraine) à la découverte de Villers-sur-Semois (Etalle) en passant par les sites les plus caractéristiques : l'église, les fontaines-lavoirs, le tracé et le nom des rues, le château de Henri Henriquet, la Semois, les ponts et les grands travaux hydrauliques du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, la gestion actuelle des vieux lits et des prés humides : 5 personnes.



Dans le cadre des Journées de l'Eau, deux ouvriers de la Commune d'Arion et la Cellule de coordination du Contrat de Rivière ont nettoyé la mare de l'arboretum de Frassem (Arion).



28 personnes pour la promenade familiale, dans les villages de Cugnon et Mortehan le long de la Semois, guidée par Thierry Debaere (ADN asbl).



Marche guidée à travers bois avec explications détaillées, par Didier Deplenne (Chef des Travaux de la Commune de Saint-Léger) au château d'eau, sur le fonctionnement, la qualité de l'eau et le respect de cet or bleu : 32 personnes.

La Maison du Tourisme de Florenville et Aurea Vailis et Villare ont organisé différentes activités :

- une randonnée « Au fil du ruisseau de Chameleux » : 27 personnes
- une conférence « A la découverte du Val d'Or » (partie 1) : 30 personnes
- une conférence « C'est l'eau qui fait l'Orval ! » : 30 personnes

Visite du captage communal de Vivy (Bouillon) par les fontainiers communaux : 34 participants.



Balade organisée par le Syndicat d'Initiative de Saint-Léger et commentée, par Pierre Dominicy (Cercle de Recherche et d'Histoire de Saint-Léger), sur les lavoirs, les fontaines du village et le passé industriel lié au Ton : 25 personnes.



Initiation à la pêche organisée par le Syndicat d'Initiative de Saint-Léger 12 enfants et 3 adultes.



La transhumance des batraciens. 25 personnes ont participé à la promenade découverte, commentée par Gérard Schmidt et Claude Waitener à Battincourt, organisée par le Syndicat d'Initiative d'Aubange.



23 personnes ont profité des explications de Marc Henrion et Eric Jacquemin (agents DNF) sur la faune et la flore si particulières des mares et des zones humides via un parcours à Signeux (Musson).



22 participants pour l'initiation à la pêche de salmonidés organisée par la Maison de la Pêche à Habay.



7 personnes ont participé à la balade guidée par Michel Rezette (Maison du Tourisme de Gaume) dans la vallée du Rabals (Virton). La promenade a emprunté le féerique sentier des songes le long des étangs de la Mère Dieu.

L'Office du Tourisme d'Arlon a proposé deux balades guidées, « Escapade au pays des sources » et « Les moulins, témoins du passé, liés aux activités hydrauliques de nos campagnes » 28 personnes.



La société de pêche de Tintigny a organisé une initiation à la pêche et une présentation autour des étangs de Rossignol « Et si les pêcheurs devenaient les gardiens du milieu aquatique » : 12 participants.

Promenade didactique, guidée par Mickaël Plumier (agent DNF), dans le cadre des travaux réalisés sur le site de l'Ilé (Etalle) : 4 participants.



Dans le cadre des Journées de l'Eau, la Cellule de coordination du Contrat de Rivière a nettoyé la mardelle d'Ansart (Tintigny).

« La Semois une rivière qui nous surprend ». A Vresse-sur-Semois, 9 participants ont été guidés par Danièle Teulier du CNB.

Défense de la Semois ASBL organisait une randonnée VTT, à pied, à cheval ou en calèche autour des Roches et Rochers de Semois. Résultat : environ 60 participants.



Inauguration de la station d'épuration d'Orgeo (Bertrix) le 18 mars 2016. 70 visiteurs à l'occasion de la journée portes ouvertes de la station d'épuration.

## Pour les écoles



Sur la vallée des Munos (Bertrix), 140 enfants ont pu venir découvrir les mœurs des castors avec Valère Lequeux et Nelson Desjardin (CR Semois-Chiers) et Thierry Debaere (Association pour la Découverte de la Nature).

**Écoles ayant participé :** les écoles communales de Rossart (21 enfants), Mortehan (8 enfants), Neutraumont (10 enfants), Assenois (43 enfants) Jéhonville (18 enfants) et de la Croix Blanche (23 enfants) → 140 enfants.



Martin pêcheur et Cincle plongeur, nos deux mascottes mises à l'honneur. 61 enfants ont pu découvrir les modes de vie de ces deux oiseaux, construire un nichoir soit pour le Martin pêcheur (et l'Hirondelle de rivage), soit pour le Cincle plongeur (et la Bergeronnette des ruisseaux) et enfin le placer le long d'un cours d'eau sous la supervision de Valère Lequeux du Contrat de Rivière.

**Écoles ayant participé :** l'école fondamentale de l'Athénée de Bouillon-Paluseul (18 enfants) et l'école fondamentale de l'Athénée Royal de Virton (43 enfants) → 61 enfants.



Visite commentée de la pisciculture de Sainte-Cécile par les agents DNF et observations sur le terrain.

**Écoles ayant participé :** écoles de Villiers-devant-Orval (15 enfants), Muno (17 enfants), Sainte-Cécile/Fontenoille (15 enfants), Prouvy (9 enfants), Termes (24 enfants), Valansart (15 enfants), Suxy (12 enfants), Les Bulles/Chiny (17 enfants) → 124 enfants.

Visite du captage communal de Vivy (Bouillon) par les fontainiers communaux : 34 enfants de l'école communale de Bouillon.



Animations par l'AIVE dans le cadre des Journées Wallonnes de l'Eau.

**Écoles ayant participé :** l'école primaire d'Orgeo (10 enfants), l'école maternelle de Rulles (37 enfants), l'école primaire de Marbehan (15 enfants) et l'école maternelle de Mussy-la-Ville (36 enfants) → 98 enfants.

181 enfants ont participé aux activités, jeux pour découvrir la rivière sous toutes ses facettes proposé par Paysalia, le Centre d'Interprétation du Paysage.

**Écoles ayant participé :** école de Termes (49 enfants), école Libre Champagnat-Marci (33 enfants), école de la Communauté Française de Florenville (29 enfants), écoles communales de Sainte-Cécile (22 enfants), Bellefontaine (23 enfants) et Lahage (25 enfants) ont participé à une activité pédagogique sur le thème de la rivière organisée par Paysalia → 181 enfants



« Gros rongeurs - petits bûcherons » au camp militaire de Lagland. 125 enfants ont pu découvrir les mœurs et les différentes traces des Castors grâce aux explications de l'Adjudant Lionel Riguelle.

**Écoles ayant participé :** les écoles communales de Châtillon (18 enfants), Aubange (32 enfants), Mussy-la-Ville (16 enfants), l'école Spéciale de la Communauté Française de Musson (31 enfants), les écoles Libre de Mussy-la-Ville (8 enfants) et Signeux (20 enfants) → 125 enfants.

### Bilan positif

Malgré les conditions pluvieuses, plus de 483 personnes ont participé aux 21 activités proposées aux familles.

7 animations étaient proposées aux écoles : 763 enfants ont participé.

Ces journées n'auraient pu être organisées sans la participation active de nombreux partenaires du Contrat de Rivière Semois-Chiers.

Merci à tous !

## Découverte du Castor par les écoles bertrigeoises

Quoi de mieux pour terminer le trimestre avant des vacances de Pâques bien méritées que de se lancer sur les traces du plus grand rongeur de Wallonie ?

C'est la chance qu'ont eu les **140 enfants** qui se sont succédés, sous l'œil attentif de Denis Collard, à la fois Echevin à la Commune de Bertrix et Président du Contrat de Rivière Semois-Chiers, le jeudi 24 et vendredi 25 mars le long du ruisseau des Munos. Ces enfants provenaient des écoles primaires de la région bertrigeoise (Rossart, Croix-Blanche Bertrix, Morteihan, Nevrumont, Assenois et Jéhonville). En effet, le ruisseau des Munos en aval de Bertrix, est un site particulièrement bien adapté pour accueillir des enfants en toute sécurité et observer le mode de vie du Castor européen. C'est pourquoi, le Contrat de Rivière en collaboration avec la Commune de Bertrix et ADN (Association pour la Découverte de la Nature) a profité des journées Wallonnes de l'Eau pour mettre en place cette activité. Celle-ci durait 1h30 et se divisait en 3 parties.

### Partie 1 : Découverte du milieu forestier avec ADN



Thierry Debaere, naturaliste passionné et Vice-Président d'ADN, accueillait les enfants en amont du territoire du Castor et leur faisait découvrir le milieu forestier par une balade commentée dont il a le secret. Au gré du sentier surplombant le ruisseau, on aperçoit un arbre mort volontairement conservé, c'est ce qu'il fallait pour attirer l'attention des enfants sur les pratiques forestières actuelles et passées. Ensuite, « *qu'entend-t-on ? Ne serait-ce pas le chant du rouge-gorge ?* ». C'est parti pour une explication sur les oiseaux vivants dans nos jardins et forêts. Un méandre plus loin, on remarque un ancien chenal de dérivation qu'à cela ne tienne on va parler de l'ancien moulin et de sa fonction : le martelage du fer. Enfin, sans y prendre garde, on a pénétré sur le territoire du Castor, les enfants remarquent les premiers arbres rongés, la balade se termine par une introduction de Thierry à l'écologie de cette espèce.

### Partie 2 : Jeu de piste sur les traces du Castor européen

Les enfants aperçoivent une bâche cachant un objet aux dimensions imposantes, les questions et les spéculations les plus farfelues fusent. La curiosité des enfants est piquée, Valère Lequeux technicien du Contrat de Rivière et concepteur du jeu annonce que c'est la surprise pour l'équipe gagnante. Les groupes sont formés rapidement et les consignes écoutées de manière attentive. Un quizz est distribué à chaque équipe portant notamment sur la morphologie de l'espèce, son écologie et sa conservation.

Des fiches contenant les réponses ont été placées sur les berges du ruisseau en amont et en aval du pont. De plus, chaque fois qu'une équipe a répondu à 4 questions, elle doit passer près de Valère ou Nelson (stagiaire au Contrat de Rivière) afin de répondre à une énigme.

Les enfants se prennent au jeu et courent de fiche en fiche ce qui entraîne quelques chutes, heureusement sans gravité, on se relève et c'est reparti. Le jeu se termine, l'équipe gagnante voit la surprise avant les autres puis tous se rassemblent autour de celle-ci afin de corriger le quizz. En effet, quoi de mieux qu'un Castor empaillé pour répondre à des questions sur celui-ci. Une seconde surprise empaillée émeut encore les enfants, un Raton-laveur. En effet, les empreintes de celui-ci marquent également les berges du cours d'eau à cet endroit.



### Partie 3 : Observation du barrage et de la hutte



Pour clôturer l'activité, on remonte d'une centaine de mètres le long du ruisseau afin d'observer de plus près la hutte et le barrage de l'animal. Les dernières explications sont dispensées, on rappelle une dernière fois l'importance de cohabiter avec le rongeur et il est temps pour les enfants et leurs accompagnants de regagner les véhicules. Les remerciements sont

nombreux tant de la part des enfants que des encadrants. L'activité est une réussite malgré une météo par moment capricieuse mais qui n'a pas réussi à entamer la motivation des élèves et des organisateurs.

Nelson DESJARDIN  
Stagiaire au Contrat de Rivière Semois-Chiers

# Bilan de l'Opération Communes et Rivières Propres - Be Wapp

Cette année « l'Opération Communes et Rivières Propres » historiquement à l'initiative des Communes coïncidait avec l'opération Be Wapp du Ministre Carlo Di Antonio. En partenariat avec les Intercommunales de valorisation des déchets, les Contrats de Rivière et les Parcs Naturels.

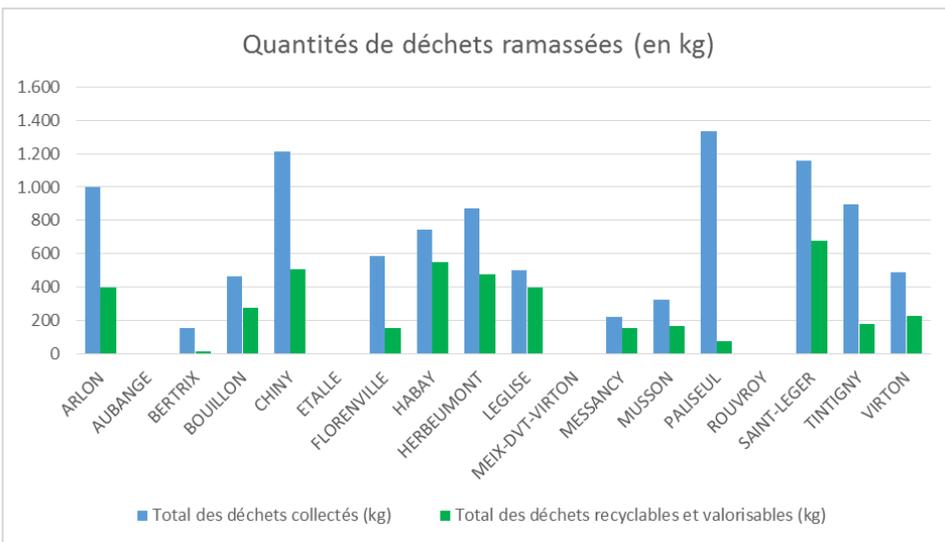
En Wallonie, 31.000 sacs de déchets ont été ramassés ce qui représente 130 tonnes de déchets sauvages auxquels il faut ajouter le poids de nombreux dépôts d'encombrants clandestins signalés par les bénévoles.

**Les canettes, superstars des déchets sauvages !** On retrouve ensuite les bouteilles en plastique et les cartons à boisson mais dans une proportion moindre.

Dans les sacs tout-venant, ce sont les sachets et les déchets en plastiques qui dominent viennent ensuite les emballages de snacks.

Les mégots de cigarettes, les papiers et cartons et les débris de verre ont également été retrouvés en grande quantité. Arrivent enfin les lingettes, les langes ou les mouchoirs usagés.

**Sur le territoire du sous-bassin Semois-Chiers, c'est près de 9,9 tonnes de déchets dont 4,3 tonnes de déchets recyclables qui ont été récoltés !**



NB : pas de données chiffrées en ce qui concerne les quantités de déchets collectées pour les Communes d'Aubange, Etalle, Meix-devant-Virton et Rouvroy.



Encore plus de bénévoles à Saint-Léger. Et parmi eux, de plus en plus d'écoliers et d'ados.

110 participants, 100 sacs de déchets ramassés au bord des routes, dans les rues, dans la rivière à Saint-Léger, Châtillon et Meix-le-Tige.

Plus de 800 bouteilles d'eau et de poubelles de voiture distribuées aux automobilistes par les enfants avec l'aide de la police locale. Surprise, deux écolières ont pu sensibiliser un automobiliste un peu particulier, l'ambassadeur de Belgique à Luxembourg.



Incredible récolte de 21 sacs sur 500m au Hirzenberg, à la sortie d'Arlon par l'équipe d'Alain Differdange.



5 adultes et 5 enfants pour 10 sacs à Athus.



Athus.



Les Popinots (habitants de Poupehan) se sont rassemblés pour effectuer un grand nettoyage de printemps. Cette opération, initiée par la Région wallonne et parrainée par la Ville de Bouillon, est orchestrée localement par les jeunes et les seniors.

Une quarantaine de bénévoles locaux, masculins et féminins, jeunes et moins jeunes, renforcés par des ramasseurs des localités avoisinantes, se sont éparpillés par monts et par vaux pour un nettoyage des routes et chemins, des sentiers et promenades ainsi que des rives de la Semois. Le barbecue de midi et le verre de l'amitié en fin de journée ont contribué à maintenir le côté convivial de cette activité citoyenne.

Les réactions des participants vont toutes dans le même sens : un sentiment de révolte face à cet incivisme d'individus qui polluent impunément (ou presque) notre belle région et une satisfaction du travail accompli dans une chouette ambiance qui resserre davantage encore les liens intergénérationnels de tous les participants.

*Article extrait de L'Avenir du Luxembourg*



Sur la Commune de Virton, 350 écoliers, des pêcheurs (Les Pêcheurs d'Etche-Belmont et la Société Halieutique Virtonaise), l'asbl Le fourneau David Les Iris, le club des jeunes de Etche-Belmont, des citoyens, des Echevins, CPA§—Service d'insertion sociale, Service Environnement, ... ont participé à l'opération de nettoyage.



Des membres du groupe « Je Cours Pour ma Forme « Légilise ont joint le sport au geste citoyen le dimanche 17 avril dernier.

Des dizaines de kilos de déchets ramassés le long de trois parcours tracés par leur coach Samuël Simon. Un entraînement de course à pied différent et utile pour une commune plus propre !

Information de « Légilise : sport et tourisme » sur Facebook.



Sur la commune de Musson, Une trentaine de participants ont ramassé les déchets (Canettes, bouteilles en plastique, ...) abandonnés le long des chemins et des routes. Les écoles Libres et communales ont également enfilé leurs gants pour nettoyer l'environnement proche.



La cellule de coordination a également participé activement au nettoyage des abords du ruisseau de l'Herba et de la voie lente à Latour (Virton).



## Nettoyage de printemps sur la Commune d'Arlon

Pour la 12<sup>ème</sup> année consécutive, la Ville d'Arlon et son Service Environnement engagent 10 étudiants (enfants des membres du personnel communal) pendant les vacances de Pâques pour procéder au ramassage des déchets qui sont abandonnés le long des voiries communales et ce en collaboration avec l'opération « *Bewapp grand nettoyage de printemps* ».

Ils ramassent en triant les canettes et les autres déchets dans les 19 villages de la commune, dans différents quartiers de la ville (Waschbour, Galgenberg, Quartier de la Meuse, Cova, etc...) ainsi que les chemins de promenade.

Ils sont encadrés par des ouvriers communaux et bénéficient de l'équipement nécessaire : chasubles, gants et pinces à déchets.

Malgré le passage des ouvriers du service propreté en juin et en octobre aux différents endroits les plus sales de la commune, les étudiants ont ramassé 110 sacs de canettes, 200 sacs de déchets et environ 4 m<sup>3</sup> d'encombrants.

L'ensemble des sacs de déchets sont évacués par les ouvriers du service propreté, puis conduits et triés au parc à conteneurs.

L'Echevin de l'Environnement André Perpète et son Service sont très satisfaits du travail effectué par ces jeunes et tiennent à les féliciter.

Après les vacances de Pâques, ce sont toutes les écoles communales qui ont participé à une opération similaire aux abords de leur école pour sensibiliser les élèves et la population à l'abandon des déchets sur le bord des routes.

Le week-end du 15 au 17 avril, plusieurs groupes de citoyens, une vingtaine de personnes ont participé en différents endroits à l'opération Be Wapp.

La propreté de notre ville et de nos villages, c'est l'affaire de tous et moins de déchets, c'est plus de respect.

**Halte à la pollution des déchets, une planète nette, c'est super chouette !**

Stéphane Lichtfus  
Service Environnement de la Ville d'Arlon



Déchets ramassés par les étudiants durant les vacances de Pâques.



Une équipe d'étudiants équipés et prêts à nettoyer les bords de routes.



Déchets ramassés par les citoyens. Les élèves ont également participé activement au nettoyage des abords immédiats de leur école.



Des réfugiés qui montrent l'exemple. Façon de sensibiliser les candidats réfugiés au vivre ensemble. On les voit ici en compagnie de l'Echevin de l'Environnement, André Perpète.

## Halte aux OFNI's - Nouvelle saison

En complément à l'Opération Communes et Rivières Propres - Be Wapp menée chaque année au printemps, la Cellule de coordination place des barrages destinés à collecter les déchets flottants sur nos cours d'eau.

Cette opération se déroule du printemps à l'automne en accord avec les Communes et gestionnaires concernés.

Cette année, nos deux barrages ont déjà été utilisés sur les rivières suivantes:

- La Semois à Freylange (Arlon).
- La Vire à Saint-Rémy : à la demande du gestionnaire du cours d'eau (SPW-DGO3-DCENN) qui effectue des travaux en amont (Virton - en cours).
- Le Ton à Saint-Mard (Virton - en cours).

Et malheureusement, certaines personnes pensent toujours que nos belles rivières sont, au même titre que les bords des routes, des poubelles à ciel ouvert !



La Semois à Freylange



Déchets récoltés sur la Vire à Saint-Rémy



Déchets récoltés à Freylange



## La restauration de la frayère à Chantemelle a débuté

En 2009, la société de pêche « Le Gardon Stabulois » émettait l'idée d'un projet de restauration de frayère à Chantemelle (Commune d'Etalle) sur la Haute Semois. Une réunion de concertation à laquelle participaient la Commune, le DNF, Le Gardon stabulois et le Contrat de Rivière Semois-Chiers a eu lieu. Afin de relancer le projet, celui-ci a été ajouté au programme d'actions 2014-2016 du Contrat de Rivière. A l'initiative de celui-ci, une nouvelle réunion a eu lieu en 2015 avec Le Gardon Stabulois afin de se rendre compte des travaux à effectuer. Rien de tel qu'une visite terrain pour faire avancer un projet. En effet, tous les partenaires cités plus haut se sont retrouvés sur place le 1<sup>er</sup> avril 2016 et le 4 de ce même mois la première phase des travaux débutait.

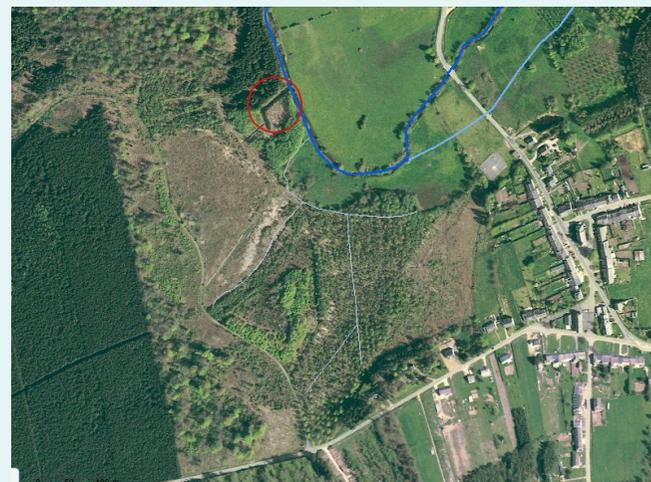
### Phase 1 : Mise en lumière

Cette première phase a consisté en la mise en lumière de la frayère afin de permettre un réchauffement des eaux. Dans ce but, les arbres situés sur la berge côté sud ainsi que ceux situés dans la frayère ont été coupés et rassemblés à proximité. Un ou deux arbres morts présents dans le lit ont été conservés. Ils constituent un excellent substrat de ponte, notamment pour la perche qui y dépose ses œufs afin de leur garantir une bonne oxygénation. Cette phase a eu lieu au début du mois d'avril afin de ne pas perturber la nidification des oiseaux. Elle a été réalisée dans la bonne humeur par une équipe constituée de deux ouvriers DNF, trois bénévoles du Gardon Stabulois et deux personnes du Contrat de Rivière sous la direction de Nathalie Coutellier, l'agent DNF du Triage.

### Phase 2 : Curage et talutage

Lors de l'été 2016, en période sèche, le lit de la frayère sera curé afin qu'elle retrouve sa profondeur d'antan. De plus, au même moment, les berges seront talutées en pente douce en vue d'une plantation. Enfin, un chenal central sera creusé afin de favoriser l'écoulement de l'eau vers la Semois en période sèche et éviter la formation de poches d'eau emprisonnant le poisson.

**Le site** est un ancien bras de la Semois qui se situe en aval du village de Chantemelle, derrière le complexe sportif. Il présente plusieurs avantages. C'est un terrain communal en dehors de toute zone Natura 2000. De plus, il est alimenté par un petit ruisseau fournissant de l'eau toute l'année ce qui entraîne un renouvellement continu de l'eau de la frayère. Par contre, il présente quelques petits inconvénients. Il est difficile d'accès pour des engins lourds. En effet, le terrain est humide, la phase des travaux utilisant ceux-ci a, par conséquent, été planifiée en période sèche. De plus, ces parcelles sont situées en zone inondable, on veillera donc à éviter tout comblement des aménagements en cas de crues. Enfin, le Castor est présent sur le site, par conséquent, on installera également un dispositif (par ex. cage en paille) l'empêchant d'obstruer la sortie de la frayère.



*Vue aérienne de la future frayère (entourée en rouge) située à proximité de Chantemelle.*



*Mise en lumière de la frayère.*

### Phase 3 : Calage d'eau

La Haute Semois montre des variations de niveau d'eau importantes c'est pourquoi un calage est envisagé. Celui-ci permettrait de maintenir un niveau d'eau constant au sein de la frayère durant la période de reproduction du brochet. L'utilité de ce calage a été démontré lors des visites de terrain. En effet, le 1<sup>er</sup> avril, on a eu la chance d'observer un brochet en train de frayer sur la végétation du site. Malheureusement, le 4 avril, cette végétation était hors d'eau. Le calage envisagé serait constitué d'une digue traversée par un tuyau reliant la frayère à la Semois.

A l'entrée de ce tuyau du côté de la frayère, on peut emboîter un coude prolongé par 2-3 manchons afin de réguler le niveau d'eau de celle-ci. En hautes eaux, le brochet à la recherche d'un endroit calme pour se reproduire rejoint la frayère.

Les œufs sont pondus et les géniteurs retournent en Semois. A ce moment là, on fermerait la connexion avec la Semois via le tuyau. Quelques semaines plus tard, celle-ci serait ouverte afin de permettre le passage des alevins en Semois. Ce calage augmenterait le nombre de poissons produits par la frayère et empêcherait l'accumulation de vase dans celle-ci.

### Phase 4 : Plantations

Au mois de novembre, diverses plantations pourront être effectuées dans le lit et sur les berges afin de stabiliser celles-ci et d'offrir un substrat de ponte adéquat. Par la suite, il faudra continuer à entretenir la ripisylve pour que la frayère continue à fonctionner de manière optimale. De plus, il sera nécessaire de venir ouvrir et fermer le tuyau au moment opportun. Pour cela, on peut faire confiance aux membres du Gardon Stabulois qui s'impliquent à fond dans le projet comme en témoigne leur participation à la mise en lumière.

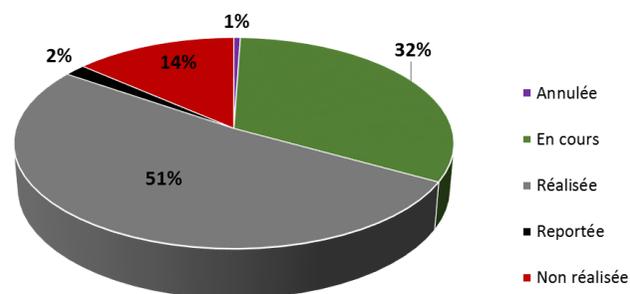
Nelson DESJARDIN  
Stagiaire au Contrat de Rivière Semois-Chiers

## Bilan du programme d'actions 2014-2016

C'est au sein de l'Administration communale de Meix-devant-Virton que s'est déroulée, le mardi 26 janvier dernier, la première Assemblée générale de l'année 2016 du Contrat de Rivière Semois-Chiers. A ce jour, le Contrat de Rivière Semois-Chiers regroupe vingt communes, pour un total de septante partenaires. Pour rappel, le Bureau du Contrat de Rivière est constitué de Madame Monique Jacob (Vice-Présidente, Echevine à Saint-Léger) ainsi que de Messieurs Denis Collard (Président, Echevin à Bertrix, Conseiller provincial, Monsieur Météo...), Philippe Labranche (Secrétaire, Echevin à Tintigny) et Patrick Van der Smissen (Trésorier, Service Public de Wallonie-DGO3).

### Avancement des actions

Au menu, approbation des comptes 2015, du projet de budget 2016, et présentation des résultats de la deuxième année de travail mené dans le cadre du Programme d'actions 2014-2016.

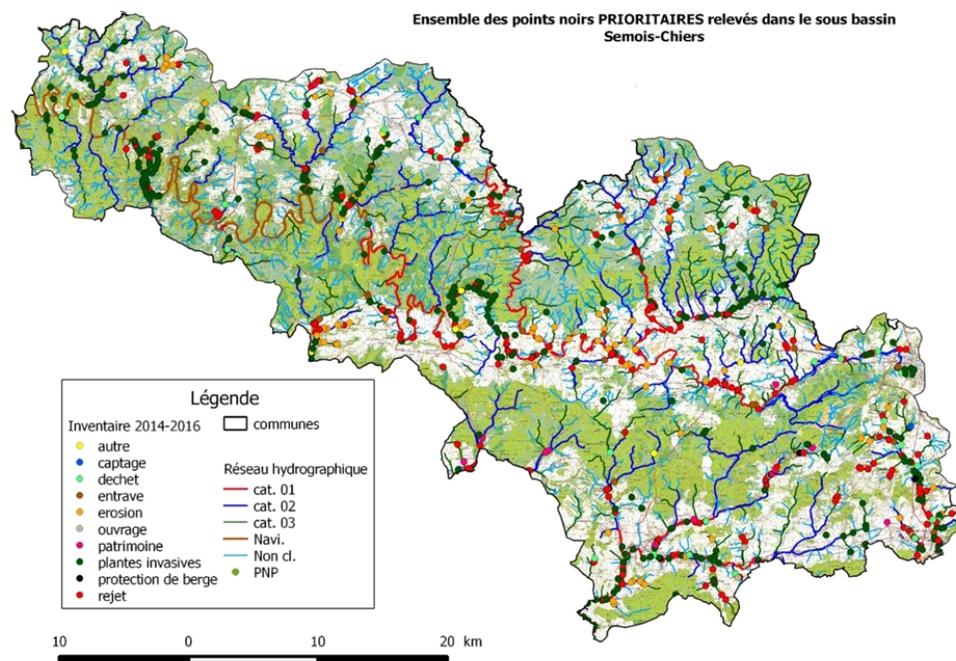


Au bilan, 51 pourcents des 557 actions inscrites par septante partenaires réalisées, 32 pourcents sont en cours.

La Cellule de coordination a également présenté les résultats de l'inventaire de terrain mené sur l'ensemble du territoire du Contrat de Rivière Semois-Chiers. Pour l'ensemble de cet inventaire, 1447 points noirs prioritaires (PNP) et 1007 points noirs (PN) ont été relevés. Ceux-ci ont été approuvés par l'Assemblée générale, ce qui permettra, entre autres, de définir les priorités du nouveau Programme d'actions 2017-2019.

### Au niveau des projets 2016, ceux-ci sont nombreux. Quelques exemples :

- finalisation du Programme d'actions 2014-2016;
- construction du Programme d'actions 2017-2019, qui devra être approuvé par l'Assemblée générale avant d'être validé par notre Ministre ;
- coordination des Journées Wallonne de l'Eau (mars) et des journées Nature (septembre) ;
- participation aux Opérations Communes et Rivières Propres (Be Wapp), notamment par la pose de barrages flottants ;
- réalisation et suivi de chantiers de lutte contre les plantes invasives, principalement la Berce du Caucase ;
- au niveau touristique, suivi des profils des zones de baignade (notamment via l'inventaire des cours d'eau non classés situés en amont de ces zones de baignade) et mise en valeur des Rochers de la Semois.



## Plantes invasives et déchets verts

*Alors que « l'Opération Communes et Rivières Propres » s'achève, les premiers dépôts de tontes de pelouse sont constatés*

**Même s'ils sont biodégradables, ne déposez pas vos tontes de pelouse au bord de l'eau, ni vos autres déchets verts !**



Taille de haies, d'arbres, feuilles mortes, restes de nourriture, déchets ménagers, tontes de pelouse,... sont des déchets « verts », des déchets végétaux compostables ou biodégradables. Déposés dans le lit des rivières ou en berges, ceux-ci posent pourtant plusieurs **problèmes** !

1/ Ils polluent la rivière. En se décomposant dans l'eau, les déchets verts contribuent à la pollution organique et accentuent le phénomène d'eutrophisation (prolifération de la végétation provoquant un appauvrissement du milieu en oxygène). Ils engendrent également des odeurs nauséabondes et une prolifération d'animaux indésirables.

2/ Ils provoquent une baisse de biodiversité (prolifération d'orties, de liserons, de plantes invasives, colmatage du lit de la rivière,...).

3/ Ils menacent la stabilité des berges et peuvent contribuer au développement de plantes « invasives ». Les tontes de pelouse provoquent une asphyxie des plantes indigènes et le pourrissement de leurs racines. Les berges ainsi mises à nu peuvent se déstabiliser au risque de s'effondrer (ce phénomène est accentué lors des « coups d'eau »).

4/ Ils peuvent entraver le bon écoulement des eaux (accumulation de végétaux volumineux formant des mini-barrages).

**Que faire des déchets verts ?** Les déchets verts peuvent être valorisés par compostage dans le jardin ou en les déposant dans un parc à conteneurs.

**Amendes...** Il est interdit de rejeter des déchets dans les eaux de surface. Il est également interdit d'introduire des objets ou des matières pouvant entraver l'écoulement des eaux et de dégrader les berges. Ces actes sont passibles d'une sanction administrative. Il peut vous en coûter 50 à 100.000 euros.

### *Invasives, c'est le moment d'agir*

La berce du Caucase, la balsamine de l'Himalaya et la renouée du Japon sont les trois principales plantes invasives terrestres qui envahissent les berges de cours d'eau, les bords de routes et les sentiers. Ce sont des plantes exotiques qui posent des problèmes écologiques, économiques mais également sanitaires dans le cas de la berce du Caucase.

La Cellule de coordination du Contrat de Rivière mène actuellement différents chantiers de gestion sur ces différentes plantes invasives.

### *Comment agir ?*

Chacun peut jouer un rôle dans la gestion de celles-ci. Eliminer les plantes invasives se trouvant dans votre parcelle. Rester attentif à son environnement et signaler aux services compétents les plantes invasives rencontrées sur le domaine public.

Si de la berce du Caucase se trouve dans votre propriété, contactez le Contrat de Rivière Semois-Chiers au plus vite car sa sève au contact avec la peau, exposée au soleil, provoque de graves brûlures.

Vous trouverez les détails des techniques de lutte contre ces plantes invasives sur notre site : [www.semois-chiers.be](http://www.semois-chiers.be)



Balsamine de l'Himalaya



Renouée du Japon



Berce du Caucase (plante dangereuse)

# Inventaires faunistiques relatifs aux batraciens - appel à précautions !



Salamandra salamandra, adulte [copyright Kinet Thierry]

Le 16 avril dernier, quatre cadavres de salamandre ont été découverts par un promeneur dans des points d'eau du **ravin du Colébi (Dinant)**. Le DNF s'est rendu sur place afin de collecter les individus, lesquels ont été conduits au laboratoire de Gand pour analyses.

Celles-ci confirment la **présence du champignon pathogène *Batrachochytrium salamandrivorans***. Pour rappel, ce pathogène est très virulent et mortel pour la salamandre et pour trois de nos espèces de tritons parmi lesquels le triton crêté, espèce Natura 2000. Il s'agit du quatrième cas en Wallonie, à une distance importante des autres cas

connus (province de Liège). Le pathogène a aussi été détecté aux Pays-Bas, en Flandre et en Allemagne. Il est donc potentiellement répandu.

**L'extrême virulence du pathogène *Batrachochytrium salamandrivorans* doit inciter à la plus grande prudence afin de tenter d'éviter une propagation large et incontrôlable de la maladie.**

Le mode de dispersion de *Batrachochytrium salamandrivorans* est encore incertain. Le champignon peut probablement être déplacé par des matériaux (chaussures, pneus de véhicules en particulier...) qui ont été en contact avec le champignon via de la boue.

De façon générale, la prudence doit être de mise lors de la visite de sites hébergeant des salamandres et tritons, en particulier lors de visites de plusieurs sites ou sous-sites successivement.

**Mesures de précaution à appliquer lors de la visite de plans d'eau où se reproduisent des amphibiens** (risque de propagation de *Batrachochytrium*).

Il est important de désinfecter tout le matériel ayant été en contact avec l'eau ou avec de la boue sur un site de reproduction d'amphibiens avant de visiter un nouveau site. Pour les personnes qui se déplacent fréquemment dans les milieux occupés par la salamandre (bois et forêts), il est également nécessaire de veiller à désinfecter ou sécher ses bottes avant l'accès au site pour éviter tout risque d'introduction d'un pathogène dans le site.

**Comment nettoyer le matériel (épulsettes, nasses, bottes) ?**

- enlever tous les résidus végétaux, les dépôts de boue et autres sédiments ;
- désinfecter à l'aide d'une pulvérisation abondante au **Virkon** (solution avec 1% de Virkon) ou d'alcool à 70 °;
- laisser sécher 5 minutes ;
- rincer en s'assurant que l'eau de rinçage ne prend pas la direction d'une eau de surface.

Si les matériaux ne peuvent être nettoyés sur place, les mettre dans des sacs ou des bacs en plastique et les ramener chez soi. L'usage de plusieurs jeux de matériel de terrain peut grandement faciliter la vie des

observateurs visitant plusieurs sites la même journée.

**Pour la manipulation d'amphibiens, travailler à mains nues en désinfectant ses mains avec un gel de solution alcoolique en quittant un site ou utilisation de gants en vinyle jetables.**

Veiller à ce que le produit de pulvérisation ne soit pas en contact avec les amphibiens. Ne jamais jeter la solution désinfectante dans la nature mais l'évacuer dans un réseau d'égouttage relié à une station d'épuration.

Remarquons qu'un séchage complet et prolongé du matériel suffit pour prévenir la dispersion de la chytridiomycose, toutefois, le protocole de désinfection permet d'éviter également la dispersion des ranavirus qui sont capables de résister pendant plus de 200 jours à la dessiccation.

La solution de Virkon perd ses propriétés après quelques semaines (elle perd de sa couleur rosée) et doit alors être renouvelée. Il est conseillé d'en préparer une quantité limitée correspondant à 2-3 semaines d'utilisation (environ 1 litre).

Afin d'éviter tout risque de propagation via les pneus des véhicules, il est préférable de parquer son véhicule sur un espace en dur plutôt que sur un chemin de terre friable ou sur le bas-côté

**Mesures de précaution à appliquer lors de la visite de massifs infectés par B.S.**

Désinfection à la sortie du massif contaminé, à l'aide de Virkon, des bottes ou de tout élément ayant été au contact avec le sol.

**Participation au suivi de la maladie**

**Lors de la découverte de salamandres mortes (hors causes apparentes comme le trafic routier ou la noyade causée par d'autres amphibiens), il vous est demandé :**

- de désinfecter vos bottes au sortir de la zone où vous avez trouvé les animaux ; à défaut, laisser sécher vos bottes/chaussures pendant une semaine avant de les porter à nouveau en forêt ;
- de se désinfecter les mains après la manipulation ;
- de **mettre chaque individu dans un sac plastique individuel ;**
- **d'accompagner chaque sachet de la mention du lieu précis, de la date de la découverte et du nom de l'observateur accompagné de ses coordonnées (étiquette ou papier) ;**
- de mettre les sachets dans un congélateur en attendant leur acheminement vers l'université de Gand qui réalisera les analyses ;
- de prévenir Marc Herman, Inspecteur général au DEMNA ([marc.herman@spw.wallonie.be](mailto:marc.herman@spw.wallonie.be)) et Ferdinand Ramelot ([ferdinand.ramelot@spw.wallonie.be](mailto:ferdinand.ramelot@spw.wallonie.be)).



**Francis ROSILLON** est Docteur en Sciences de l'Environnement, Chef de Travaux honoraire et Maître de Conférences au département Environnement de l'Université de Liège en Belgique – Campus d'Arlon, ancien responsable du groupe de recherche GIRE au sein de l'Unité Eau, Environnement, Développement.

A l'Université de Liège, il a coordonné des activités d'enseignement et de recherche dans le domaine de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), notamment à travers des applications dans les pays en développement ; il a

développé une expertise relative à l'élaboration et au suivi de méthodologies adaptées aux pays en développement avec de nombreuses expériences dans divers pays du Sud : Algérie, Maroc, Burkina Faso, Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Sénégal, RDCongo, Brésil, Haïti, Bolivie. Il a publié deux ouvrages consacrés à la GIRE et plus de 80 articles dans des revues internationales.

Depuis peu à la retraite, il poursuit quelques activités académiques en termes d'enseignement et de recherche dans le domaine de la GIRE.

Cet ouvrage constitue un témoignage laissé après plus de 20 années de recherche consacrées à la GIRE en Europe et dans les pays en développement. Après avoir contribué à l'analyse de nouveaux modes de gestion de l'eau en Belgique, des expériences de gestion intégrée et participative ont été initiées dans divers pays du sud. L'objectif était de vérifier le caractère universel de ce type de démarche basée sur la participation des acteurs locaux de l'eau.

Le lecteur est emmené dans un petit tour du monde, au départ de la Belgique, pour se rendre dans 7 autres pays différents, chaque étape correspondant à un des chapitres du livre.

A travers ces expériences de GIRE, au niveau local, sont abordés enjeux et problématiques qui mobilisent la communauté internationale. Mais plutôt qu'un examen théorique et conceptuel, c'est le vécu sur le terrain qui apporte un éclairage nouveau. Aussi, grâce aux témoignages d'acteurs locaux de l'eau et à ces retours d'expériences, sont revisités diverses thématiques qui font l'actualité de l'eau : l'accès à l'eau en milieu rural (Burkina Faso), l'eau et la périurbanisation (RDC, Cameroun), l'utilisation des eaux non conventionnelles (Algérie), l'eau dans le Sahel, les périmètres irrigués (Burkina Faso), l'intrusion saline (Algérie), le système oasien, un héritage historique patrimonial (Maroc), eau, santé et développement durable (Haïti), les citoyens de l'eau (Bolivie), les services écosystémiques dans le domaine de l'eau (RDC).

Dans ces huit rencontres, au fil de l'eau, on retrouve les mêmes conditions de participation, de solidarité, d'intégration, tout en veillant au caractère pragmatique et opérationnel de la démarche. Ces expériences de GIRE replacent l'homme au cœur du processus de développement.



<http://www.editions-johanet.com>

Francis ROSILLON

## L'EAU DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

### Retour d'expériences de gestion intégrée et participative avec les acteurs locaux



#### Table des matières

**Préface** de Bernard Drobenko

#### Introduction

La GIRE, penser globalement, agir localement

#### Chapitre 1

La Semois, une rivière sous contrat en Wallonie (Belgique)

#### Chapitre 2

Le contrat de rivière Sourou au Burkina Faso, essai d'un premier contrat de rivière en Afrique de l'Ouest : retour d'expérience après 10 années d'application (2003 – 2012).  
Heurs et malheurs d'un premier contrat de rivière en Afrique de l'Ouest

#### Chapitre 3

La rivière Lukaya (RDC), ressources et écosystèmes sous pression aux portes de Kinshasa

#### Chapitre 4

Accord social autour de la rivière Tolomosa en Bolivie

#### Chapitre 5

Algérie, un premier plan GIRE de sous-bassin face au long apprentissage de la participation

#### Chapitre 6

L'oasis de Figuig (Maroc oriental), entre tradition et modernité. Qu'est-ce que la GIRE peut apporter ?

#### Chapitre 7

Face à la détresse humaine et environnementale, Gestion Intégrée de l'Eau et Ecosanté, leviers de développement pour une Haïti nouvelle

#### Chapitre 8

L'eau dans la ville, entre urbanisation anarchique et pauvreté humaine. Le cas du bassin versant de l'Abiergué, Yaoundé, Cameroun

#### Conclusion

Au-delà des différences, la GIRE, un concept universel et un outil opérationnel

#### Références bibliographiques

L'eau dans les pays en développement  
Retour d'expériences de gestion intégrée et participative  
avec les acteurs locaux

Francis Rosillon



Format 16 x 24 cm  
416 pages, plus de 250 illustrations en couleur  
2016  
ISBN : 979-10-91089-24-1

La gestion intégrée constitue une méthode de mise en œuvre d'une politique publique, la gestion de l'eau, fondée sur l'écosystème. Elle tente de répondre tant aux besoins à satisfaire, qu'aux défis sociaux, aux exigences environnementales qu'aux objectifs économiques.

Cet ouvrage propose un échantillon significatif d'expériences de gestion intégrée des ressources en eau. Les cas pratiques traités concernent des bassins ou sous-bassins versants, particulièrement diversifiés par leurs caractéristiques, avec un premier exemple européen en Wallonie (Belgique) suivi d'applications en Afrique, dans sa multiplicité, (Algérie, Burkina Faso, Cameroun, Congo et Maroc) et en Amérique du Sud avec la Bolivie et Haïti.

Plus d'informations sur [www.editions-johanet.com](http://www.editions-johanet.com)

#### BON DE COMMANDE

À retourner à : Édition Johanet, 60 rue du Dessous des Berges  
75013 Paris  
Tél : 01 44 84 78 78

Nom : ..... Prénom : .....

Société : ..... Fonction : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. : ..... Fax : .....

E-mail : .....

N° de TVA intracommunautaire : .....

Je commande..... exemplaire(s) de l'ouvrage « L'eau dans les pays en développement » au prix de 42,00 euros TTC port inclus.

Règlement :  ci-joint  à réception de l'ouvrage

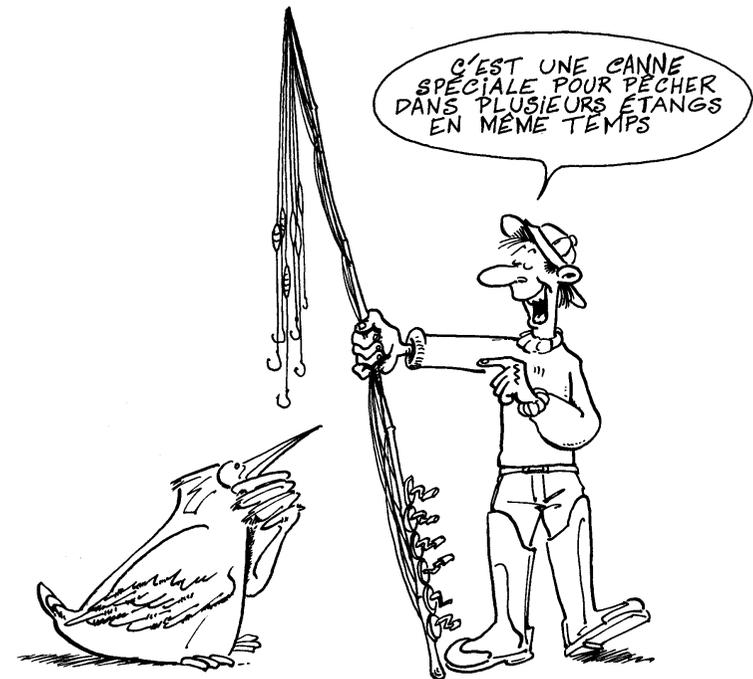
Date : ..... Signature

# La pêche aux mots

Retrouvez les mots cachés dans la grille (horizontal, vertical, diagonal, dans les 2 sens)

X K Z Q Q P T Q Y E C J D H N D J A Y D  
 B Y R O T E N G L E V C Q X A R Ç G S M  
 X N V Q H H U B S I P M G W N G Y C Ç B  
 R W C C M C E A N T E B L B Z U J M I B  
 Ç W O H X N G R G T E L L I M E R G N Q  
 I R X A I A I B T P A R Z N A L S P O C  
 B L B B H T N E T I C F Y B J Q E I D Z  
 E U L O U X L A B Z F E D Q S R G I R H  
 P Q J T Ç B O U V I E R E Y C A C N A F  
 S R H G A X G D J F E H Ç H Y Ç U Y G I  
 A I S A Ç E T B U P P O E B X L T M E E  
 X D U S X T X W R T G N Q J Y D I G O Y  
 J E P W I B T A P X U E M E R B F N J N  
 R H N Ç H S C P J W E T I U R T O I R Y  
 M C O L E A N G U I L L E E T R W D V V  
 J O J X X S T Ç N E H C O N I P E W T V  
 J L U R B W V K Y M F K S A L K U Y C P  
 L S O U H O T U Q A A Z V J W I T K D P  
 S C G U Q T N E B T H T D X N I T V G J  
 M S S Y Z J V O L A M P R O I E F W F Ç

- |          |          |          |
|----------|----------|----------|
| ABLETTE  | EPINOCHÉ | ROTENGLE |
| ANGUILLE | GARDON   | SAUMON   |
| ASPE     | GOUJON   | TANCHE   |
| BARBEAU  | GREMILLE | TRUITE   |
| BOUVIERE | HOTU     | VAIRON   |
| BREME    | IDE      |          |
| BROCHET  | LAMPROIE |          |
| CARPE    | LOCHE    |          |
| CHABOT   | PERCHE   |          |



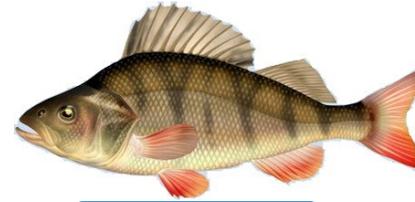
W S S A S 1 A O T V W B K O I E E M E Ç  
 S C C N O L N E B L H L D X N I L A C 1  
 T S O H O L N O V V S A 1 M I L K D B  
 O P O K P M A K I W L K V F K O I C I

# Jeux - corrections

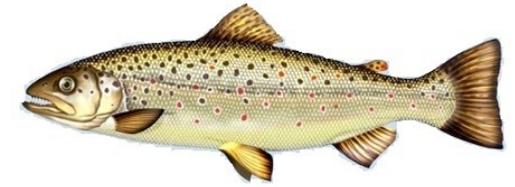
## Relie les mots de chaque colonne

- |   |   |   |   |
|---|---|---|---|
| Truite  | ○ | ○ | Grue cendrée  |
| Grenouille  | ○ | ○ | Cormoran  |
| Castor  | ○ | ○ | Cinacle plongeur  |
| Oiseau piscivore  | ○ | ○ | Salmonidé   |
| Oiseau qui cherche ses proies en marchant sur le fond des cours d'eau               | ○ | ○ | Crustacé indigène de Wallonie aimant les eaux claires et bien oxygénées |
| Zone d'un cours d'eau où a lieu la reproduction                                     | ○ | ○ | Rongeur   |
| Ablette   | ○ | ○ | Batracien   |
| Ecrevisse à pattes rouges   | ○ | ○ | Radier  |
| Zone d'un cours d'eau peu profonde où le courant est rapide                         | ○ | ○ | Poisson qui apprécie les zones calmes des cours d'eau (=limnophile)     |
| Oiseau migrant sur plusieurs milliers de kilomètres qui forment un "V" dans le ciel | ○ | ○ | Frayère   |

Retrouve la photo de chacun de ces poissons : truite fario, sandre, gardon, ablette, chabot, perche, carpe, chevaine, barbeau et vairon



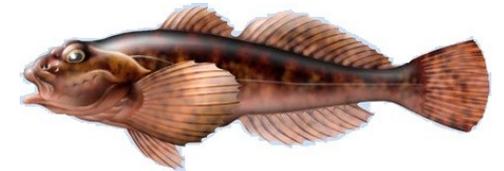
Perche



Truite fario



Carpe



Chabot



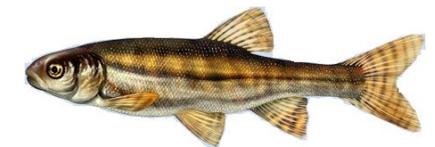
Ablette



Gardon



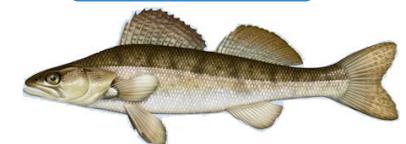
Chevaine



Vairon



Barbeau



Sandre

Jeux réalisés par Nelson Desjardin - stagiaire au CR Semois-Chiers.

## Vidange des étangs de Sugny

A Vresse-sur-Semois, on a procédé le mardi 29 mars à une opération de repoissonnement de la Semois avec des truites élevées dans un étang.

Les pêcheurs de la Semois, avec leur Fédération, sous l'œil attentif des agents du DNF, ont fait baisser le niveau d'un des étangs du Moulin Brûlé à Sugny dans la commune de Vresse-sur-Semois. Objectif: tendre un filet pour rassembler les poissons qui s'y sont développés et les relâcher aussi vite quelques kilomètres plus loin, dans la Semois.

### Favoriser la qualité plutôt que la quantité

De la truite, mais aussi du brochet, de la perche ou du gardon, élevés pendant plusieurs années afin de favoriser la qualité plutôt que la quantité. C'est la commune de Vresse qui a mis à disposition des pêcheurs quelques étangs, sur la Membrette, afin de pouvoir y assurer un élevage plus naturel avec des poissons qui s'adaptent mieux à la rivière que les poissons qui proviennent d'élevages intensifs. Tous les pêcheurs présents semblaient satisfaits de l'opération. 79 kg de poissons ont été prélevés: truites Fario, gardons et gougeons. Dans le courant de l'après-midi, les pêcheurs ont procédé à un second prélèvement. Dans les jours à venir, l'étang sera mis à sec pour éviter que des maladies n'y subsistent.



Vidange de l'étang à l'aide d'un large filet.

### Bientôt une éclosion

Ici, on aimerait que la boucle complète de cet élevage puisse être assurée sur place avec des petits bassins et une éclosion. C'est en tout cas le souhait de l'Ingénieur responsable du Cantonement DNF de Bièvre, Dominique Arnould.

Ces opérations d'élevage et de repoissonnement sont financées par le fonds piscicole, alimenté par les cotisations et les ventes de permis de pêche. (© MATélé)

## Nouvelles obligations des sociétés de pêche

L'Arrêté du Gouvernement Wallon du 28 septembre 2015 impose de nouvelles obligations pour les sociétés de pêche.

Il s'agit, notamment :

1. De faire établir le relevé des parcours de pêche (rive droite et rive gauche) par tronçons et en relever les points GPS amont et aval. Il faut également calculer la longueur totale des tronçons (rive droite et rive gauche).
2. Sur base des informations reprises au point 1, remplir le formulaire « *formulaire de déclaration annuelle des sociétés de pêche* ».

En collaboration avec la nouvelle Fédération de Pêche Semois et Chiers (qui regroupe maintenant l'ensemble des 51 sociétés de pêche du sous-bassin Semois-Chiers), la Cellule de coordination du Contrat de Rivière vous propose de vous aider à réaliser ces obligations, et ce, gratuitement. Ceci permettra également d'avoir une vue globale et complète de la situation sur notre territoire.

Pour ce faire, nous vous demandons de prendre contact avec Valère Lequeux au 063/388.944 ou [vlequeux@semois-chiers.be](mailto:vlequeux@semois-chiers.be).



## 7<sup>ème</sup> Pavillon bleu pour le lac de Conchibois de Saint-Léger

Pour la 7<sup>ème</sup> année consécutive, la Commune de Saint-Léger peut afficher fièrement le label européen Pavillon Bleu.

Cet écolabel international est décerné annuellement sur base de 33 critères d'évaluation liés à quatre grands enjeux : la qualité de l'eau, la gestion environnementale du site, l'éducation du public à l'environnement, la sécurité et les services.

# Les brèves

## Le Contrat de Rivière participe ...

La Cellule de coordination du Contrat de Rivière a été sollicitée pour participer à différentes manifestations telles que « **la fête de la Nature** » à Paliseul en collaboration avec le Contrat de Rivière Lesse (17 avril), « **la fête de la truite** » à Bouillon (24 avril), « **Pêche en fête** » à la Maison de la Pêche à Habay-la-Neuve (15 mai) et la **journée de l'Environnement à Saint-Léger** dans le cadre du label pavillon Bleu (27 juin).



## Inauguration de deux nouvelles stations d'épuration

Deux nouvelles stations ont été inaugurées depuis ce début d'année dans notre zone d'actions.

Le 18 mars, **la station d'épuration d'Orgéo (Bertrix)**, qui traite les eaux usées des villages d'Orgéo, Biourge et Rossart, soit 1.200 équivalents/habitant. Notons la priorisation environnementale de cette station, puisqu'elle servira aussi à préserver les habitats de la moule perlière, présente dans la Vierre.



Inaugurée le 26 avril, **la station d'épuration de Chiny** traite les eaux du village (1.200 équivalents/habitant). Située en bord de Semois et en grande partie enterrée, celle-ci est conçue pour limiter au maximum les nuisances olfactives et visuelles. L'installation d'un système de désinfection des bactéries par UV se justifie par la proximité des zones de baignade de Chiny et Lacuisine.

L'inauguration de ces deux stations porte à 89 le nombre de stations d'épuration gérées par l'AIVE.

Et ce n'est pas terminé puisque la station d'épuration de Saint-Léger (située en bordure du Ton) est en cours de construction et que le début des travaux à Martilly et Straimont sont prévus en août de cette année !

# Les brèves

A l'occasion de la Semaine Européenne du Développement Durable (du 30 mai au 5 juin), l'entreprise Nestlé Waters du site d'Etalle a accueilli, le 31 mai dernier, 200 enfants dans le cadre de la WET AQUAdémie.

Pour la quatrième année consécutive, le Contrat de Rivière Semois-Chiers était de la partie, en association avec les salariés volontaires de l'usine.

Au menu des écoles primaires d'Etalle, Villers-sur-Semois, Izel, Marbehan et Virton, quatre ateliers pour découvrir l'eau sans s'ennuyer:

- « Vital'eau », pour comprendre l'équilibre hydrique.
- « Ecol'eau », pour découvrir les gestes anti-gaspillage.
- « Eau pour tous », pour apprendre le cycle de l'eau.
- « Visite d'une ligne d'embouteillage », pour découvrir comment l'eau est embouteillée.

Au bilan, pleine réussite pour cette journée!



Cliquez sur les images pour accéder à la vidéo réalisée par TVLUX



La TransSemoisienne 2016 se déroulera du 16 au 21 août! A cheval, à pied, en calèche ou en VTT, les inscriptions sont ouvertes!

[www.transsemoisienne.be](http://www.transsemoisienne.be)

## Agenda

### Vendredi 8 juillet de 14h à 16h30

Visite de différents milieux à la recherche des **papillons de jour**. Bottes à emporter.

**Lieu** : à 14h à l'église de Chantemelle.

**Contact** : Jean-Claude Berguet : 0477/78.11.17 ou [jcberguet@hotmail.com](mailto:jcberguet@hotmail.com)



[www.natagora.be/chauvesouris](http://www.natagora.be/chauvesouris) → à Habay, Herbeumont, Hondelange, ...

## L'Inf'EAU est le bulletin de liaison du Contrat de Rivière Semois-Chiers ASBL.

L'ASBL du Contrat de Rivière Semois-Chiers est présidée par M.Denis COLLARD et est soutenue par la Direction Générale Opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et de l'Environnement, les Communes de Arlon, Aubange, Bertrix, Bièvre, Bouillon, Chiny, Etalle, Florenville, Habay, Herbeumont, Léglise, Meix-devant-Virton, Messancy, Musson, Paliseul, Rouvroy, Saint-Léger, Tintigny, Virton, Vresse-sur-Semois ainsi que par la Province de Namur, Burgo Ardennes SA, Ampacet SPRL et Sablières Lannoy SPRL.



### Cellule de Coordination

Rue Camille Joset, 1

6730 Rossignol

Tél.: 063/388.944

Site Internet: [www.semois-chiers.be](http://www.semois-chiers.be)

### Contacts :

[ycollignon@semois-chiers.be](mailto:ycollignon@semois-chiers.be)

[scugnon@semois-chiers.be](mailto:scugnon@semois-chiers.be)

[vlequeux@semois-chiers.be](mailto:vlequeux@semois-chiers.be)

[czintz@semois-chiers.be](mailto:czintz@semois-chiers.be)

### Comité de rédaction :

Yanick COLLIGNON, Sylvie CUGNON, Valère LEQUEUX, Céline ZINTZ

Pour vous inscrire en ligne  
à ce bulletin:

**CLIQUEZ** sur Martin!

